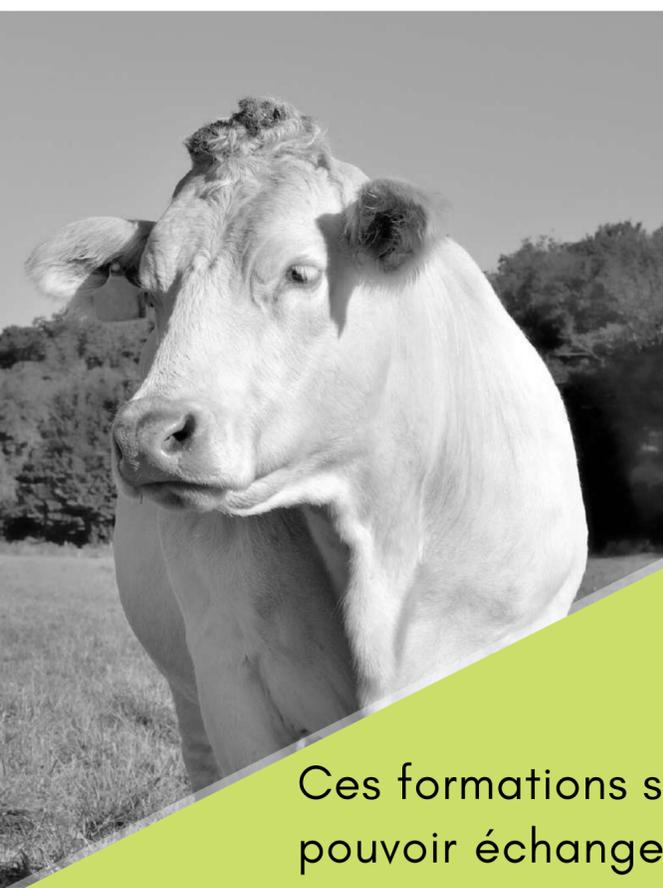


FORMATION CONTINUE DES VÉTÉRINAIRES SANITAIRES



PROGRAMME 2023

Ces formations sont pour vous, en tant que vétérinaire sanitaire, l'occasion de pouvoir échanger avec vos confrères et consœurs, et avec des représentants des DD(ets)PP sur des problématiques communes, qui présentent un intérêt particulier pour vous en tant que vétérinaire sanitaire et pour votre clientèle.

Ces formations sont gratuites, indemnisées par l'Etat, organisées en petits effectifs autour de formateurs/experts ouverts aux échanges, dans un esprit de convivialité.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté

LES DIFFERENTS THEMES

programmés en Bourgogne Franche-Comté et départements limitrophes

Cliquez sur les titres pour en savoir +

01- Le vétérinaire sanitaire et le bien-être en élevage : comprendre et agir

03- Biosécurité opérationnelle de l'atelier bovin

08- Bien prescrire et bien délivrer le médicament vétérinaire

12- Influenza aviaire : biosécurité et surveillance

14- Gestion de crise en santé animale : rôle du vétérinaire sanitaire

16- Gestion de la faune sauvage en cabinet vétérinaire

18- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages porcins

02 - Les maladies réglementées des carnivores domestiques

07- Savez-vous gérer les zoonoses dans votre pratique quotidienne ?

09- Filière équine : Réglementation en matière d'identification et de pharmacie vétérinaire

13- Les animaux de ferme en ville

15- Utilisation d'i-cad dans le cadre d'importation illégale de carnivores domestiques

17- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages avicoles



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté

PLANNING 2023

Bourgogne Franche-Comté et départements limitrophes

REGION	DEPARTEMENT	FORMATEUR MAA	FORMATEUR SNGTV	DATE	HEURE	LIEU
01 - Le vétérinaire sanitaire et le bien-être en élevage : comprendre et agir						
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	A déterminer	ROY Jean-Jacques	vendredi 24 novembre	14h00	Auxerre
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	DA SILVA Eric	COUROUBLE François	mardi 03 octobre	14h00	Lons-le-Saunier
02- Les maladies règlementées des carnivores domestiques						
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	ROOSE Didier	COUROUBLE François	Jeudi 14 septembre	14h00	Yzeure
03- Biosécurité opérationnelle de l'atelier bovin						
Grand Est	Aube	LEBOUCHER Anne	MAYER Alain	En attente de date	14h00	Troyes
Grand Est	Haute-Marne	LEBOUCHER Anne	COUROUBLE François	En attente de date	14h00	Chaumont
07- Savez-vous gérer les zoonoses dans votre pratique quotidienne ?						
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	DEBLOCK Sylvie	CHANTREAU Jérôme	Mardi 12 septembre	14h00	Dijon
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	TRAYNARD Sylvain	DEVOS Jacques	jeudi 05 octobre	14h00	Savigneux
Grand Est	Aube	DEBLOCK Sylvie	TOUBOUL Henri	Jeudi 09 novembre	14h00	Troyes
09- Filière équine : Réglementation en matière d'identification et de pharmacie vétérinaire						
Centre-Val de Loire	Cher	GALATE Gleicy	ROY Jean-Jacques	Mardi 19 septembre	14h00	Bourges
12- Influenza aviaire : biosécurité et surveillance						
Grand Est	Vosges	A déterminer	CHABROL Patrick	Mardi 26 septembre	14h00	Epinal
13- Les animaux de ferme en ville						
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	BREMOND Laurence	BEAUVAIS Claire	Mardi 19 septembre	14h00	Vesoul
Centre-Val de Loire	Loiret	A déterminer	BEAUVAIS Claire	Jeudi 21 septembre	14h00	Châteauneuf/Loire
14- Gestion de crise en santé animale : rôle du vétérinaire sanitaire						
Ile-de-France	Seine-et-Marne	BURET Fabienne	PERIE Paul	jeudi 05 octobre	9h30	Non précisé
15- Utilisation d'i-cad dans le cadre d'importation illégale de carnivores domestiques et de la gestion des animaux mordeurs ou griffeurs						
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	CASCETTA Geneviève	VILAGINES Lydia	Mercredi 27 septembre	14h00	Marcy l'Etoile
Grand Est	Haut-Rhin	MOINECOURT Maud	ROUSSELOT Jean-François	Mardi 17 octobre	14h00	Colmar
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	RAUSSIN Virginie	VILAGINES Lydia	jeudi 23 novembre	14h00	Savigneux
16- Gestion de la faune sauvage en cabinet vétérinaire						
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	MILLOT Isabelle	BEAUVAIS Claire	Jeudi 05 octobre	14h00	Nevers
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	JEAN-BAPTISTE Sophie	BEAUVAIS Claire	Mardi 21 novembre	14h00	Bourg-en-Bresse
17- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages avicoles						
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	DEBLOCK Sylvie	GRAS Pierre-David	mardi 26 septembre	14h00	Mâcon
18- Le rôle du vétérinaire sanitaire dans les élevages porcins						
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	DORNADIC Benoit	DE RIVOIRE Hubert	Mardi 10 octobre	14h00	Marcy-l'Etoile
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	DORNADIC Benoit	DE RIVOIRE Hubert	Jeudi 12 octobre	14h00	Pontarlier

* Les inscriptions ne sont pas ouvertes pour les sessions non programmées

Version du 21/07/2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté

MODALITES ET INSCRIPTIONS

Depuis 2021, la notion de groupe d'activité des vétérinaires a été supprimée. C'est à dire qu'il n'y a plus de distinction entre les vétérinaires exerçant en canine, les vétérinaires exerçant en rural, et les vétérinaires exerçant en équine. L'administration doit pouvoir compter sur l'ensemble des vétérinaires sanitaires pour assurer les missions de service public.

- **Pour les vétérinaires exerçant en filières Bovine, ovine, caprine, porcine, aviaires et équine :**

1 formation **obligatoire** sur les 3 dernières années (soit 2021-2023).

Tous les vétérinaires nouvellement habilités disposent d'un délai de 3 ans pour réaliser leur formation continue pour le maintien de leur habilitation sanitaire.

- **Pour les vétérinaires exerçant en « canine » uniquement :** les formations sont gratuites et accessibles dans le nombre de places disponibles.

Vous pouvez demander votre relevé de point auprès du GTV Bourgogne-Franche-Comté, section OVVT à l'adresse mail suivante : ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com.

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#)



Personne contact : Carole FARROW

@: ovvt.bourgogne.franche.comte@gmail.com

Mobile : +33.(0)6.75.43.63.39

Joignable les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30
et les lundis et mercredis de 13h à 14h

INDEMNISATION

- Par session de formation : **10 AMV** (Acte Médical Vétérinaire, fixé à 14,18 € HT par arrêté ministériel) + **frais kilométriques**.
- L'indemnisation est versée, par la DD(ets)PP de votre département, à chaque vétérinaire formé (associé, salarié ou collaborateur libéral), dans la limite de 4 sessions par vétérinaire sur les 10 dernières années.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



gtv Bourgogne
Franche-Comté
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ovvt
Bourgogne
Franche-Comté